

L'Union européenne se réjouit du retour au Burundi du leader des FNL et sa déléguation de négociateurs

ARIB News, 03/06/08 à P/08/72 Bruxelles, le 3 juin 2008 10139/08 (Presse 159) Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur le cessez-le-feu au Burundi L'Union européenne se félicite du retour de la déléguation de négociateurs du PALIPEHUTU-FNL au Burundi et de la reprise des travaux du mécanisme conjoint de vérification et de suivi. Elle se réjouit en particulier de la signature du cessez-le-feu, le 25 mai dernier, entre le Gouvernement Burundais et le PALIPEHUTU-FNL. L'Union européenne invite le PALIPEHUTU-FNL à poursuivre de manière constructive le processus de paix, afin de permettre le plus rapidement possible une mise en œuvre complète des dispositions prévues dans l'Accord Global de cessez-le-feu et dans ces différentes annexes.

L'Union européenne a par ailleurs pris bonne note de l'appel lancé dans leur déclaration conjointe par le gouvernement du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL à un ravitaillement effectif des combattants du PALIPEHUTU-FNL dans les meilleurs délais. Elle confirme à cet égard sa disponibilité à apporter, en liaison avec d'autres partenaires, une assistance rapide à ces opérations de ravitaillement pendant une période de deux semaines, en attendant de la démarcation et de la mise en place des zones définitives de rassemblement. L'Union européenne se réjouit du retour au Burundi du Président du PALIPEHUTU-FNL, M Agathon Rwaso. Elle forme le vœu que ce retour marquera une étape définitive dans l'établissement de la paix civile au Burundi et permettra l'accélération de l'indispensable développement économique et sociale du pays. L'Union européenne félicite l'Initiative Régionale, composée de l'Afrique de Sud, de la Tanzanie et de l'Ouganda, du travail accompli et lui rend son plein soutien, notamment par sa participation au Directeurat Politique. L'Union européenne espère que ce nouveau contexte créera les conditions nécessaires pour que les institutions politiques burundaises puissent travailler de manière constructive afin d'améliorer les conditions de vie de la population burundaise. L'Union européenne confirme qu'elle continuera à apporter tout son soutien au Burundi dans ses efforts de réconciliation et de reconstruction. La Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.